

Commune de



La Lhuye

Bulletin Municipal

Mois de Mai-Juin 2021 N° 422



**Pour ne rien manquer
de nos infos !**

Pas de publicité,
ni recueil de
n° de téléphone

Téléchargez l'application **ClickFinger**
100 % gratuite et abonnez-vous à
MAIRIE LALHEUE

SOMMAIRE :

***Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
La Parole aux associations***

Secrétariat de Mairie

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00

Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30

Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr

Site Internet : www.mairie-lalheue.com

Etaient présents : Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Josiane MINCK, Magali MULLER, Céline NECTOUX, François POIRIER, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

Absente ayant donné pouvoir : Arnaud TOUZOT à Christian CRETIN.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte rendu de séance du 12 avril 2021.

1. SUPPRESSION DE LA REGIE DE RECETTES DE LA SALLE COMMUNALE

M. le Maire rappelle qu'une régie de recettes pour l'encaissement des produits de locations de la salle communale a été instituée par délibération en date du 05/11/1993. Les recettes sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants : espèces ou chèques bancaires. Elles sont perçues contre remise à l'utilisateur d'une quittance à souches. Les chèques et espèces sont ensuite déposés à la trésorerie par le régisseur, actuellement la secrétaire de mairie.

Dans le cadre de la suppression du maniement des espèces dans les trésoreries, Mme la Trésorière demande à la commune de bien vouloir mener une réflexion sur l'avenir de la régie communale.

Considérant que les encaissements peuvent être gérés sans dépôt d'espèces et chèques et remplacés par l'émission de titres individuels, M. le Maire propose à l'assemblée de clôturer la régie.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **de supprimer la régie comptable pour l'encaissement des recettes de location de la salle communale. La clôture de la régie prendra effet à la date exécutoire de la délibération ;**
- **de mettre fin aux responsabilités personnelles et pécuniaires des employés communaux en leur qualité de régisseur titulaire et de mandataire suppléant ;**
- **de charger M. le Maire à réaliser toutes les démarches administratives nécessaires pour ce dossier.**

2. CLASSEMENT DES ARCHIVES COMMUNALES

Suite à une inspection des archives de la commune le 20 avril dernier, le service Archives du Centre de gestion, qui a pour mission d'assurer la réorganisation et le classement des archives communales, recommande dans son rapport de visite leur classement et la rédaction d'un inventaire.

La prestation s'élève à 7 000 € pour une prestation sur place et 7 350 € pour une prestation par rapatriement. La durée est estimée à 20 jours. Le délai d'attente avant l'intervention est de 2 ans en raison de la forte demande. C'est pourquoi, il est important de prendre rang et de se prononcer sur le principe de l'intervention.

Une subvention auprès du Conseil départemental pourra être sollicitée en 2022 pour financer l'opération à hauteur de 50% du coût total de la prestation.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **de valider le devis pour une prestation de classement sur place pour un montant de 7 000 € ;**
- **de donner pouvoir au Maire pour signer toutes pièces s'y rapportant.**

Questions et Informations diverses

- Elections : M. le Maire fait le point avec l'assemblée sur l'organisation des deux bureaux de vote qui seront tenus à la fois par des élus et des non élus dans la salle communale.
- Feu d'artifice : une date reste encore à définir en fonction des disponibilités de l'artificier et des contraintes sanitaires.
- Clôture du cimetière : le Conseil valide le devis pour la pose d'une clôture rigide côté pré pour un montant de 3600 €.
- Aménagement de l'espace de loisir du Pont Blanc : Afin de sécuriser et donner un meilleur confort aux familles qui viennent pique-niquer aux abords de l'eau, Mme PUECH demande s'il est possible d'éviter que les véhicules se garent sur la berge. Le Conseil approuve, des poteaux en bois seront apposés afin de délimiter et d'organiser la zone de stationnement.
- Travaux voirie route de la Ferté : M. POIRIER a consulté les entreprises DESSOLIN et LAMBERT. Au cours de leurs échanges techniques, il apparaît inutile de prévoir un caniveau au niveau de l'abri bus. Par contre, il serait nécessaire de prévoir un ruissellement des eaux pluviales sur la partie basse de la route. M. POIRIER est en attente d'un prochain rendez-vous avec l'entreprise DBTP. Il rappelle également qu'une réunion publique avec les riverains se tiendra le 29 mai à la salle communale pour échanger sur le projet.

Prochaine séance : lundi 5 juillet 2021 à 18h30.

La séance est levée à : 20h00



Depuis le 6 avril, vous pouvez désormais faire vos procurations en ligne : www.maprocuration.gouv.fr

Le Bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h.

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**



Le site d'inscription aux transports scolaires 2021/2022 des élèves du second degré (collège, lycée) ouvrira le 7 juin 2021.

Que ce soit pour une 1^{ère} demande ou un renouvellement, il vous faut procéder à l'inscription **avant le 16 juillet 2021**, afin que votre enfant puisse être en possession d'une carte ou d'un abonnement de transport valide dès les premiers jours de la rentrée scolaire de septembre.

L'ensemble des informations relatives à la procédure d'inscription est disponible sur le site de la région :

<https://www.bourgognefranchecomte.fr/transport-scolaire-saone-et-loire>

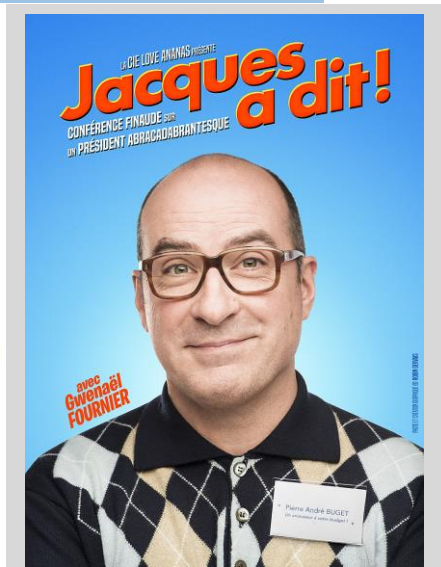
Concernant notre demande d'un arrêt du bus scolaire « Lalheue/Chalon », nous sommes toujours en attente de la confirmation de la Région. N'hésitez pas à télécharger notre application mobile pour vous tenir informé dans les plus brefs délais.

Spectacle
soutenu par :



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Entre Saône et Grosne

© Photos
Robin GERVAIS



> Lundi 19 et Mardi 20 juillet

L'atelier tache d'encre

Vous propose :

Un stage de construction de marionnette (à partir de 8 ans)



Encadré par une intervenante spécialisée

Du lundi 19 au mardi 20 juillet 2021

De 10h à 11h30 et de 14h30 à 16h

A la salle des fêtes de Lalheue (71240)

Tarif : 50 € (par enfant, matériel compris)

6 personnes maxi

Avec le soutien de la municipalité de Lalheue

Thème : Chaque enfant construira sa propre marionnette. Elle pourra être un autoportrait ou se transformer en un être imaginaire, symbolique. Elle sera grande (un mètre) et manipulable (armature en bois, visage en polystyrène modelé avec du papier mâché, plastiroc peint, mains en mousse, vêtements en tissu etc...)



INSCRIPTION

CÉCILE RATEAU
ATELIER TACHE D'ENCRE
PLACE DES TILLEULS
71640 ST JEAN DE VAUX

Vous pouvez passer à l'atelier
place des Tilleuls à St Jean de Vaux
ou téléphoner au 09 60 10 43 32

ou par courriel
atelier-tachedencre@orange.fr

(ou inscription
auprès du maire : 06 38 84 53 03)

> Samedi 31 juillet 20h00

salle des fêtes de Lalheue (Entrée gratuite)

Pour relancer le spectacle vivant qui a souffert pendant le confinement, la Commune de Lalheue vous offre cette soirée gracieusement.
Une buvette sera tenue par Leurats collectifs.

Jacques a dit !

De son grand père à son élection présidentielle en 1995, « Jacques a dit ! » retrace en humour le parcours de Jacques CHIRAC. Pierre-André BUGET, grand conférencier, emmène le public dans les coulisses du pouvoir, et l'arrière boutique d'un homme politique qui a fait sa renommée sur ses lunettes, des pommes et Bernadette.

Parfois maladroit mais très méticuleux, Pierre-André ponctue sa conférence d'anecdotes abracadabrantiques illustrées par des images rares de ce grand homme (1,89m) qui a toujours su apprécier les bonnes choses : une bière, une choucroute, les sumos...

Ce spectacle aborde avec désopilance et de façon apolitique la carrière d'un personnage haut en couleur devenu Président de la République. Le conférencier Pierre-André BUGET (interprété par Gwenaél FOURNIER) montre l'ascension de Jacques CHIRAC pour qui il voue une certaine admiration.

Quelque peu pince sans rire, adepte des boutades chiraquiennes, fin dans ses jeux de mots, Pierre-André dévoile (ou découvre parfois à sa grande surprise) des secrets sur cet homme politique qui a marqué la France.

> Samedi 5 juin : 10h-17h

TROC PLANTES GRAINES

QUE VOUS SOYEZ JARDINIERS EN HERBE OU PASSIONNÉS, VENEZ TROQUER PLANTES D'INTÉRIEUR, PLANTES POTAGÈRES, FLEURS, ARBRES FRUITIERS, GRAINES, BULBES, BOUTURES...

VENEZ MÊME AVEC RIEN ET EM- PORTEZ CE QUI VOUS INTÉRESSE...

5 juin 10h-17h
ferme de Papa Lalheue

Info Covid-19 : coupe limitée dorénavant à respect des règles sanitaires en vigueur.

MERCI D'ETIQUETER VOS PLANTS

GRATUIT

QUE VOUS SOYEZ JARDINIERS EN HERBE OU PASSIONNÉS, VENEZ TROQUER PLANTES D'INTÉRIEUR, PLANTES POTAGÈRES, FLEURS, ARBRES FRUITIERS, GRAINES, BULBES, BOUTURES...

VENEZ MÊME AVEC RIEN ET EM- PORTEZ CE QUI VOUS INTÉRESSE...

Atelier Land Art

samedi 5 juin
de 10h à 17h
à la ferme de Papa

LALHEUE

> Mercredi 9 juin : 20h



Adieu les cons



Mercredi 9 Juin à 20H
salle des fêtes - LALHEUE

Comédie - Film Française de Albert Dupontel, avec Virginie Efira - Albert Dupontel - Nicolas Marié.

Durée : 1:27 / Public : Ado-Adultes

Lorsque Suze Trappet apprend à 43 ans qu'elle est sérieusement malade, elle décide de partir à la recherche de l'enfant qu'elle a été forcée d'abandonner quand elle avait 15 ans. Sa quête administrative va lui faire croiser JB, quinquagénaire en plein burn out, et M. Blin, archiviste aveugle d'un enthousiasme impressionnant. À eux trois, ils se lancent dans une quête aussi spectaculaire qu'improbable.

Notre avis : Après « Au revoir là-haut », Albert Dupontel nous offre une fable haletante du début jusqu'à sa fin audacieuse, où le burlesque et le lyrisme s'harmonisent. Si l'ineptie est devenue la norme, être à la marge en faisant preuve d'humanité et de solidarité permet de vivre, enfin ! (culturopoing.com)

Court métrage : Je suis caucasien de Olivier Riche.

Tarifs :

- normal : 4,5€
- réduit enfant - de 12 ans : 2,5€
- chèques vacances acceptés

Avec le soutien :



REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



FDFR
Fédération Départementale
des Foyers Ruraux de Saône-et-Loire

> Samedi 3 juillet (17h)

ROCK EN STAB!

3 JUILLET 2021

5ème édition



Organisé par :

soutenu par
Musique Action
Bourgogne

LALHEUE

=> A partir de 17h :
Marché de producteurs

=> A partir de 18h :
Concert

ENTRÉE

6 €

1 € pour les
-16 ans



Pour nous suivre :

- www.instagram.com/leurats_collectif
- www.facebook.com/Leurats-Collectif

Pour nous contacter :

leuratscollectif@gmail.com

> Samedi 10 juillet

En raison du couvre-feu imposé jusqu'au 30 Juin, l'association VirtuoZ'o reporte sa manifestation équestre, initialement prévue le 19 juin, au samedi 10 juillet (Terrain des Brenots).

SILENCE.. ÇA GALOPE...

LA TROUPE VIRTUOZ'O FAIT SON CINEMA

Samedi 10 juillet

De 9h à 19h : Journée découverte autour du cheval
(ENTRÉE GRATUITE)

20h: CABARET EQUESTRE
Rue des Brenots 71240 LALHEUE
Entrée: 3€ / Gratuit pour les -12 ans

Buvette, snack et pop corn sur place

AVEC LA PARTICIPATION DE NOMBREUX JEUNES TALENTS ET DE SIMON BARTHELEMY CRACHEUR DE FEU

Infos et réservations : 06.47.67.84.19

Recherche bénévoles pour aider :
Contact : 07 70 62 52 64
ou 06 47 67 84 19